

VILLE de SERAING



DEMANDE D'EMPLACEMENT RESERVE AUX VEHICULES UTILISES PAR DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Ce document est à renvoyer, dûment complété et signé, accompagné de ses annexes, au service de la Mobilité, place Kuborn 5, 4100 SERAING.

Conditions nécessaires à l'octroi d'un emplacement réservé à proximité du domicile :

- le demandeur est en possession d'une carte de stationnement pour personnes handicapées délivrée par le SPF SECURITE SOCIALE ;
- le demandeur ou une personne domiciliée sous le même toit possède un véhicule ;
- le demandeur ne dispose pas d'un garage ou un accès carrossable où remiser son véhicule ;
- le stationnement alternatif par quinzaine n'est pas d'application dans le tronçon concerné ;
- il n'existe aucun emplacement réservé aux véhicules utilisés par des personnes à mobilité réduite à moins de cinquante mètres du domicile du demandeur. Nous vous rappelons qu'un tel emplacement n'est pas nominatif et que toute personne en possession d'une carte peut y stationner son véhicule.

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR :

Nom et prénom :

Date de naissance :

N° national :

Adresse :

N° de téléphone :-G.S.M. :

Sollicite un emplacement réservé aux véhicules utilisés par des personnes à mobilité réduite à proximité de mon domicile.

JE JOINS A MA DEMANDE :

- une copie du certificat d'immatriculation du véhicule ;
- une copie de la carte de stationnement délivrée par le SPF SECURITE SOCIALE ;
- une copie du permis de conduire ;
- une copie de la carte d'identité.

SERAING, le

SIGNATURE